

### *L'ajournement*

conférence de cet organisme et elle a eu lieu à Winnipeg en juin dernier.

Le plus gros producteur d'alcool combustible . . .

Il s'agit des États-Unis.

. . . expédie vers la Hollande, pour l'alimentation humaine, la majeure partie des protéines qui constituent le sous-produit des ses usines d'alcool. C'est pour la Hollande une source de protéines entièrement nouvelle et d'autres pays pourraient aussi en profiter.

Ceux qui prétendent qu'il est immoral de produire de l'alcool à partir du grain qui pourrait servir d'aliment n'ont en fait rien compris. Si nous le produisons en quantité suffisante, comme je l'ai dit, et si nous le raffinons convenablement, il peut certainement devenir une excellente source de produits alimentaires destinés à la consommation humaine.

De plus, il y a bien des acres de terres, particulièrement dans l'ouest du Canada, qui ne produisent pas et qui sont laissés en jachère d'été. On s'inquiète vivement de ce que la jachère d'été nous fait perdre la capacité de production de ces terres. Nous risquons d'avoir des problèmes de salinité. La jachère d'été ne sert pas entièrement à accroître la production. C'est un outil de commercialisation. Notre régime de quota est ainsi fait que les agriculteurs de certaines régions laissent leurs terres en jachère afin d'être mieux à même de mettre en marché leur production. Si nous pouvions trouver des marchés pour les céréales de ce genre au pays, nous pourrions réduire la superficie des terres en jachère d'été et éviter ainsi quelques-uns des problèmes de salinité que nous commençons à rencontrer dans certaines parties des meilleures terres de l'ouest du Canada.

Certaines personnes pensent que la production d'alcool éthylique présente un autre problème à cause d'une croyance fautive concernant l'énergie. Certains prétendent qu'il faut plus de calories pour produire un gallon d'alcool éthylique que ce dernier n'en contient. Ce n'est pas vrai non plus. C'est un bon combustible qui brûle proprement. C'est un carburant qui brûle à basse température. Son utilisation permettrait aux moteurs de durer plus longtemps. Bien des coureurs d'Indianapolis utilisent du méthanol pur, qui est très semblable à l'alcool éthylique. Ils l'utilisent pur dans les moteurs de course. C'est un bon carburant. Le Brésil est un grand producteur d'alcool éthylique, et on me dit que la plupart des grandes sociétés de fabrication de machines agricoles produisent des moteurs qui fonctionnent à l'alcool éthylique pur pour le marché brésilien. On trouve des exemples partout dans le monde de la technologie utilisée. Je ne parle pas de produire de grandes quantités d'alcool éthylique au pays parce que je ne pense pas que nous puissions en produire assez pour seulement alimenter nos moteurs. Nous parlons plutôt d'un mélange d'alcool éthylique et d'essence que l'on appelle communément gasohol. Ce mélange comprendrait à peu près 10 p. 100 d'alcool éthylique et 90 p. 100 d'essence. Certains prétendent que pour rendre l'alcool éthylique concurrentiel au niveau du prix il faudrait le subventionner. Je pense que ce n'est plus vrai, compte tenu du prix du carburant au pays.

Bientôt, le prix de l'éthanol sera concurrentiel. Quiconque est le moins cher au courant du dossier du prix de l'énergie sait que les prix canadiens monteront en flèche d'ici deux ou trois ans. La production de l'éthanol concurrencera d'autant plus l'essence classique. Il suffit de se rappeler les subventions que nous versons actuellement au titre de l'importation d'essence pour constater que nous payons quelque \$20 le baril pour acheter du pétrole importé. Si nous versons ces subventions—

je ne le préconise pas nécessairement—à nos concitoyens pour qu'ils produisent de l'éthanol, cet argent resterait dans le pays.

La question comporte un autre aspect. Nous versons cette subvention pour acheter du pétrole importé et nous utilisons seulement 50 ou 60 p. 100 du baril de pétrole pour produire de l'essence. Le reste de ce baril sert à la production d'asphalte et d'autres produits lourds que nous pourrions par ailleurs tirer du charbon et du gaz naturel. Ainsi, en important du pétrole et en subventionnant ces importations, nous n'utilisons qu'une partie du baril de pétrole pour produire de l'essence dont nous n'avons pas de folles quantités.

● (2225)

Voici où je veux en venir: si nous subventionnions tant soit peu la production de l'éthanol, nous en retirerions un double avantage. Non seulement cet argent resterait dans le pays, mais nous ne subventionnerions plus l'importation d'un produit qui sert à fabriquer de l'asphalte et des produits lourds avec la partie inutilisée d'un baril de pétrole lors de la production d'essence. Nous sommes certainement en mesure de fabriquer ces produits à partir du charbon et du gaz naturel.

Je voudrais dire en terminant que le Manitoba, en supprimant la taxe d'accise provinciale sur la production de l'éthanol, a aidé une usine à démarrer dans cette province. Je voudrais que le gouvernement fédéral fasse preuve d'initiative à cet égard et qu'il supprime la taxe d'accise de 7c. le gallon pour l'éthanol et favorise ainsi la production d'énergie à partir d'une ressource vraiment renouvelable. J'aimerais que notre pays fasse ce genre de chose. Cela s'est fait non seulement aux États-Unis mais également au Brésil et au Manitoba.

**M. John Evans (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, on a vu naître au Canada, aux États-Unis ou ailleurs, et surtout au Brésil, un intérêt croissant, au fil des ans, pour l'emploi du gasohol qui, comme le député l'a signalé, est un mélange composé de 90 p. 100 d'essence et de 10 p. 100 d'alcool, et qui doit servir à économiser l'essence. Le gouvernement s'est dit prêt, dans son programme énergétique national, à appuyer l'exploitation de cette source d'énergie et d'autres sources énergétiques renouvelables.

Dans ce programme, le gouvernement a défini un certain nombre de sources de remplacement pour l'essence qui méritent notre attention. Mentionnons l'emploi du propane comme carburant propre et efficace pour les automobiles et celui du gaz naturel comprimé. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le comité parlementaire spécial sur les sources de remplacement du pétrole étudient tous deux l'alcool dans le cadre de ces options.

Les carburants à l'alcool offrent une possibilité exceptionnelle pour la production future d'autres carburants liquides à partir de la biomasse renouvelable. Mais leur potentiel actuel appelle un complément de recherche et de développement, vu les désavantages économiques et techniques dont ils sont encore entachés. A cette fin, le ministre des Finances (M. MacEachen) a réaffirmé dans son récent exposé budgétaire son intention de présenter des modifications à la loi sur l'accise pour faciliter la production d'alcool dénaturé destiné à l'expérimentation et au développement de carburants. Les nouvelles dispositions vont porter notamment sur la délivrance de licences spéciales temporaires, un abaissement du montant du cautionnement, et des exemptions de la taxe d'accise en faveur